

LES ENTREPRISES
SONT CRÉATIVES,
LES ENTREPRISES
INNOVIENT...
ET L'ART DANS
TOUT ÇA ?

Parfois, on a tendance à se représenter le monde de l'art et le monde de l'entreprise comme deux univers incompatibles. Les stéréotypes ont la vie dure. D'une personne désorganisée, on dit qu'elle « mène une vie d'artiste » tandis qu'un chef d'entreprise, en revanche, se doit d'être un bon « manager ».

Pourtant, lorsqu'on dépasse les stéréotypes, on se rend vite compte qu'il y a beaucoup plus de points communs qu'on ne l'imagine entre la démarche artistique et la démarche entrepreneuriale. Les entreprises ne sont pas simplement productrices, elles sont également innovantes. L'innovation est au cœur de la démarche entrepreneuriale. Or, l'innovation est l'aboutissement d'un processus créatif identique à celui de l'art.

L'artiste et l'entrepreneur, lorsqu'ils créent, passent par les mêmes phases de pensée divergente et de pensée convergente, même s'ils passent à l'acte de manière différente. Si différents et pourtant si proches, comment le monde de l'art et celui de l'entreprise se rencontrent-ils ?

Il y a certainement de nombreuses manières d'aborder cette question, mais un point de contact entre le monde de l'art et celui de l'entreprise vient directement à l'esprit : c'est celui du mécénat. Certaines entreprises soutiennent financièrement des artistes ou établissent avec eux des relations de partenariat. Parfois, cet investissement de l'entreprise dans un projet artistique se fait à fond perdu, sans attente d'un retour évaluable. Parfois même sans lien direct avec la raison sociale de l'entreprise... Pourquoi ?

Edith a décidé de mener l'enquête sur le mécénat d'entreprise...

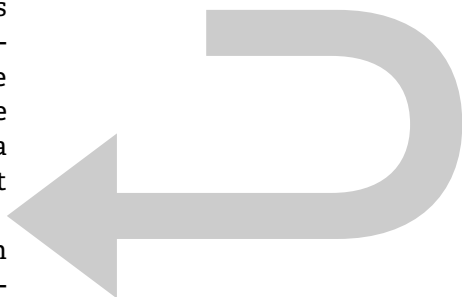
À la découverte
des entreprises philanthropes
avec Amélie Mernier...

C'est quoi le mécénat ?

Amélie Mernier est docteure en sciences économiques et de gestion, actuaire et mathématicienne. Après avoir travaillé dans le secteur de la banque et de l'assurance, elle a réalisé une thèse de doctorat au sein de la Chaire « Philanthropie et investissement social » à HEC-ULiège.

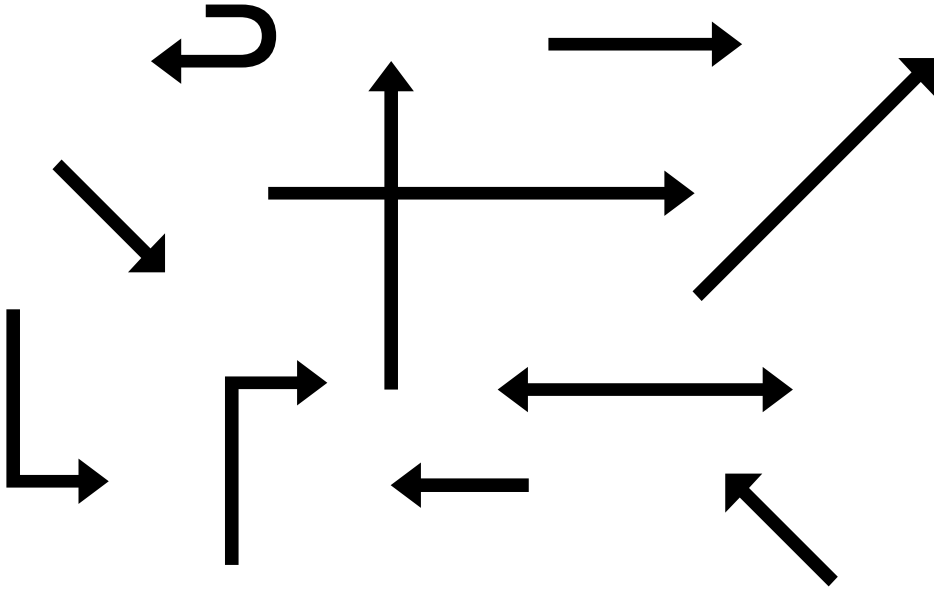
Aujourd'hui, elle enseigne à HELMo en Commerce extérieur et en Coopération internationale. Par ailleurs, elle co-pilote avec une collègue de l'EPHEC un nouveau certificat inter Haute Écoles en Fundraising.

Edith l'a rencontrée pour essayer de mieux comprendre le phénomène du mécénat d'entreprise.



Amélie Mernier
enseignante HELMo Sainte-Marie
a.mernier@helmo.be





Philanthropie et mécénat

Edith

Bonjour Amélie. J'ai voulu te rencontrer pour essayer de comprendre ce qui motive une entreprise à soutenir financièrement un artiste.

Amélie

Je ne suis pas certaine que je pourrai répondre à ta question, je n'ai pas étudié spécifiquement les fondations d'entreprises ou le mécénat d'entreprise dans le cadre de ma thèse sur la stratégie des organisations philanthropiques. Il faudrait demander aux entreprises elles-mêmes, j'imagine que c'est ce que tu as en tête pour la suite, mais je peux déjà essayer de la situer dans un cadre plus large. Le mécénat d'entreprise est un cas particulier d'un phénomène plus vaste qu'on appelle la philanthropie.

Il y a de nombreuses formes de philanthropie, qui peuvent différer en fonction des acteurs (des Fondations, des individus, des entreprises, des Etats...), en fonction des causes qu'elles soutiennent (le sport, l'art, la santé, la culture, etc.), en fonction de leur stratégie, etc. Généralement, on considère que ce qui caractérise la démarche philanthropique, c'est son caractère désintéressé. Le philanthrope donne pour soutenir une « cause », il ne cherche pas à faire des bénéfices. Ceci dit, c'est une définition qui doit être nuancée. Il existe des formes de philanthropie, comme la « venture philanthropy » ou l'« impact investing » qui peuvent attendre une forme de retour financier de leur « investissement philanthropique »... Mais de manière approximative, on peut dire que le mécénat, c'est une forme de philanthropie dans laquelle on donne de l'argent pour soutenir les arts et les lettres, sans attendre de contrepartie financière.



Une économie du don

Edith

Mais pourquoi les entreprises font-elles ça ?

Amélie

Beaucoup d'entreprises suivent une logique essentiellement marchande mais certaines, en plus de cela, ont envie de contribuer d'une autre façon dans la société en soutenant des « causes » qui leur sont chères. J'aime assez la grille de lecture proposée par Marcel Mauss dans son « *Essai sur le don* » pour comprendre ce mécanisme. À côté de l'économie de marché, il existe une économie du don. L'économie du don. Lorsqu'on donne, on crée une série d'obligations : donner — accepter — rendre. Le cycle perpétuel des dons et des contre-dons traverse toute la société et crée du lien social. D'une certaine manière, la philanthropie, et donc le mécénat, c'est de l'économie du don. On peut même dire, si on suit la réflexion de Mauss, que la philanthropie crée du lien social. C'est aussi une manière de décrire ce qu'on appelle aujourd'hui la « responsabilité sociale des entreprises ». Ce sont d'ailleurs ces réflexions qui, pour une part, m'ont conduite à co-créer la formation en fundraising.

Edith

Si je te suis bien, lorsqu'un mécène « donne » à un artiste, ce n'est pas tout à fait désintéressé. Il y a un contre-don...



Amélie

Oui, sans aucun doute, mais ce contre-don peut prendre des formes extrêmement variées. Quand on étudie les entreprises qui font de la philanthropie, on constate qu'il y a quelques schémas récurrents, mais pas vraiment de « profil type ». Par exemple, dans un certain nombre de cas, on trouve une « personnalité fondatrice » qui a profondément marqué l'identité de l'entreprise. En d'autres termes, à l'origine du mécénat, il y a parfois simplement un goût personnel d'une personne qui a « marqué » l'entreprise. Dans d'autres cas, c'est plus stratégique. Par exemple, on observe qu'un certain nombre d'entreprises cherchent une forme de légitimité (vis-à-vis des porteurs de projets qu'elles soutiennent, vis-à-vis de la société dans son ensemble...) à travers la philanthropie, etc. Mais je le répète, il n'y a pas de profil type. Si tu veux savoir pourquoi une entreprise fait du mécénat, c'est à elle qu'il faut poser la question !

Edith

Merci Amélie, je pense que je vais suivre ton conseil...



Certificat inter Hautes écoles en fundraising

Organisé en collaboration entre le Département économique de HELMo et la Haute école EPHEC, ce Certificat offre aux acteurs de terrain une opportunité, unique en Belgique, de se former au métier de fundraiser.

Le métier de fundraiser est un métier complexe qui nécessite un large panel de compétences techniques et humaines. Contrairement à nos voisins français, où la recherche de fonds se fait à un niveau professionnel et s'appuie sur une formation spécifique, en Belgique, ce secteur est encore très peu développé.

Il existe pourtant une tension entre les besoins environnementaux sociaux et culturels, qui vont croissants, et les budgets publics qui s'amoindrissent. Dans le même temps, le secteur sans but lucratif traverse une période de changements intenses. La réglementation, les besoins sociétaux, les tendances de consommation, etc. évoluent rapidement, obligeant les organisations à trouver de nouvelles sources de financement.

Le modèle prédominant de financement, qui reste basé sur les subsides publics, doit donc évoluer et s'adresser davantage à la sphère privée.

Le Certificat Inter Hautes écoles en fundraising a notamment pour vocation de familiariser les participants avec les éléments techniques et stratégiques de la récolte de fonds, de leur apprendre comment élaborer une demande de soutien adaptée aux profils de donateurs recherchés et de les informer sur les manières d'approcher les structures, les particuliers et donateurs/contributeurs majeurs. Il s'agira avant tout de former les participants aux techniques de fundraising intégrant les aspects éthiques, d'interculturalité, légaux et financiers en visant le développement d'une stratégie basée sur une analyse de l'organisation et de ses donateurs afin de garantir la pérennité de la structure et des projets réalisés.

À la rencontre des entreprises mécènes...

Prométhéa est une a.s.b.l. qui a pour vocation de contribuer au développement du mécénat d'entreprise, essentiellement dans le domaine de l'art et de la culture. Financée tant par des fonds privés que par des fonds publics, elle constitue une référence incontournable en Belgique dans le secteur du mécénat.

Chaque année, depuis 1989, Prométhéa organise le concours des Caius dont le but est de récompenser les entreprises mécènes qui se distinguent par leur créativité, leur dynamisme et leur engagement dans le mécénat culturel, artistique et patrimonial.

Chaque année, 10 entreprises candidates sont sélectionnées sur dossier et nominées pour le concours. En 2021, trois entreprises liégeoises ont vu leur candidature retenue et se verront peut-être, espérons-le, récompensées par le jury d'experts et par le public.

Edith a décidé d'aller à la rencontre de ces entreprises liégeoises qui s'engagent pour l'art, la culture et le patrimoine.

bureau

greisch



UNE CULTURE D'ENTREPRISE

Le bureau greisch est connu dans le monde entier pour ses compétences en ingénierie et en architecture. Il accueille régulièrement des étudiants de HELMo Gramme comme stagiaires et recrute tout au long de l'année différents profils.

L'aide à la création et la solidarité sont ancrées dans l'ADN du bureau depuis sa création, en 1959, par René Greisch, qui était ingénieur et architecte et qui avait une sensibilité pour le beau et pour les projets avec une plus-value esthétique. « Cette sensibilité a profondément marqué notre culture d'entreprise. Au bureau, la passion du travail bien fait incite à la recherche d'excellence », explique David Monfort, administrateur du bureau greisch. Notre souhait est que les réalisations soient à la fois justes, rigoureuses dans leur conception mais aussi qu'elles soient belles.



Le bureau greisch s'est vu décerner
le Caius du mécénat pour la culture.
Retrouvez l'interview sur LN24.
↘ <https://bit.ly/3B2qyGs>



UN PARTENARIAT DE COMPÉTENCES

Avec un tel héritage, apporter son soutien à des créations artistiques semble naturel. Cependant, pour le bureau greisch, il est important que ce soutien aux artistes ne se limite pas à une contribution financière, l'entreprise tient également à construire un partenariat de compétences.

Par exemple, dans le cadre de la « Triennale Art Public Liège », ce sont de véritables soutiens logistiques qui ont été apportés. Pour nous, souligne M. Monfort, c'est aussi un motif de fierté, une démonstration de notre savoir-faire.

C'est d'ailleurs un point que souligne également Pierre Henrion, coordinateur de la Triennale d'art de Liège : « pour un artiste qui veut réaliser une œuvre monumentale, les études en stabilité coûtent cher et le budget ne permet pas toujours de les réaliser. Sans l'aide du bureau greisch, certaines œuvres n'auraient pas pu aboutir ». Les calculs effectués ont notamment démontré qu'une des œuvres ne pouvait être conçue raisonnablement, en toute sécurité, dans sa version initiale.

greisch

bureau



PARTAGER DES VALEURS...

Certes, le bureau greisch ne fait pas du mécénat pour gagner de l'argent mais, d'une certaine manière, cette démarche est quand même enrichissante pour l'entreprise. « Chez greisch, aux côtés de la recherche de l'excellence, de la collégialité et de l'épanouissement personnel qui sont des valeurs pour nos clients, nos collègues et nous-mêmes, la solidarité est un des marqueurs importants de la vie de notre entreprise depuis sa création.

Il s'agit d'un trait d'union entre les 260 membres de notre personnel. Souvent, nous les voyons proposer spontanément leur aide, qu'elle soit matérielle ou sous forme de compétence.

Pour nous, c'est un signal positif de voir nos collaborateurs participer activement aux actions de dons et de mécénat auxquelles nous nous associons. Il ne s'agit nullement pour le bureau d'une stratégie de communication mais bien d'une façon d'être à laquelle chacun adhère en intégrant le bureau », conclut M. Monfort.

Théâtre de Liège

Un club de mécènes pour « participer à la constitution du corps social »

Initiative singulière de la part d'un acteur culturel, le Théâtre de Liège a créé, en 2018, son propre collectif de mécènes : le « Club des entreprises partenaires du Théâtre de Liège ». C'est ce collectif de mécènes qui est nominé aux Caius 2021.

Une rapide recherche sur le site internet de la Fondation Prométhéa nous apprend que le mécénat collectif, c'est-à-dire le fait que plusieurs entreprises unissent leurs forces pour soutenir un projet commun, est une démarche porteuse de sens parce qu'elle véhicule des valeurs de solidarité et de partage. Le mécénat collectif a ceci de particulier qu'il ne fait pas que collecter des ressources financières pour les distribuer ensuite, il crée un réseau entre les entreprises, les acteurs culturels et les différents publics, ce qui contribue à tisser du lien social. Serge Rangoni, Directeur général du Théâtre de Liège, va dans le même sens lorsqu'il précise l'intérêt de cette association à ses yeux : « Le rôle sociétal du théâtre, nous voulons le penser et le combiner avec celui du monde entrepreneurial. C'est la raison de ce rapprochement que nous avons souhaité. Parce que nos terrains d'action et de travail sont complémentaires et participent aussi de la constitution du corps social ».

J'ai toujours pensé que le Théâtre de Liège n'est pas seulement un « poids lourd » culturel, il est aussi très impliqué socialement : il participe à des projets de sensibilisation en milieu scolaire, dans les maisons de jeunes, dans le milieu associatif, etc. C'est un théâtre de création, vecteur de valeurs émancipatrices et humanistes. D'une certaine manière, il est « porteur de conscience ». Afin d'en savoir plus sur ce partenariat, Edith a rencontré Frédéric Rossillion, qui a piloté la création du « Club des entreprises partenaires du Théâtre de Liège ».

Au Théâtre, le temps d'un café...

Rencontre avec Frédéric Rossillion

Les petites recherches que j'ai faites sur le « Club des entreprises partenaires du théâtre de Liège » ont éveillé ma curiosité. J'aime beaucoup l'idée qu'un partenariat entre un acteur culturel et des entreprises contribue à tisser du lien social. Cela me rappelle ce qu'Amélie Mernier m'avait dit à propos de l'économie du don : « la philanthropie contribue à créer du lien social »¹.



Lorsque M. Rossillion, une des chevilles ouvrières de ce partenariat, m'a proposé de prendre un café avec lui dans les magnifiques locaux du théâtre, je n'ai pas hésité une seconde...

1. Voir l'interview d'Amélie Mernier : « C'est quoi le mécénat ? ».

Edith :

Bonjour M. Rossillion, c'est vraiment gentil de me consacrer un peu de votre temps.

Frédéric Rossillion :

Bonjour Edith, bienvenue au Théâtre de Liège. Je me suis dit que ce serait plus agréable de nous rencontrer ici pour discuter. Vous m'avez parlé d'une enquête ?

Edith :

Oui, c'est ça. Je prépare un numéro sur l'art, la créativité et l'innovation. Le dernier chapitre s'intéresse aux entreprises et s'interroge, notamment, sur le mécénat.

Ce que j'essaie de comprendre, c'est ce que le mécénat apporte aux entreprises. Pourquoi font-elles ça ?

Frédéric Rossillion :

C'est une excellente question. Il me semble qu'il y a une hypothèse qu'il faut éliminer d'emblée : l'argent. C'est une fausse-piste. Nos partenaires ne perçoivent aucun retour financier direct ou indirect. Même pour nous, qui sommes bénéficiaires des contributions financières de nos partenaires, ce n'est pas l'enjeu principal. C'est une aide significative, bien entendu, mais finalement, dans le budget global du Théâtre...

Edith :

Mais qu'est-ce qui motive les entreprises dans ce cas ?

Frédéric Rossillion :

Très sincèrement, je pense que le premier motif est d'ordre personnel. Derrière chaque entreprise partenaire, il y a une personne qui pose un choix. Au-delà de la décision de s'engager dans une démarche philanthropique, il y a aussi le choix de faire du mécénat culturel. C'est très personnel. Certains préfèrent faire du sponsoring sportif. Je pense que vous tenez un premier élément de réponse à votre enquête : nos partenaires, ce sont avant tout des personnes qui aiment la culture.

Edith : Certes, mais tous ces amateurs de culture doivent bien avoir quelque chose d'autre qui les unit, une espèce de « profil type ».

Frédéric Rossillion :

Il y a clairement, chez tous nos partenaires, une conscience de la responsabilité sociale de leur entreprise. Et puis, je pense aussi qu'il y a autre chose. Finalement, le Théâtre de Liège... c'est Liège. Il y a une motivation importante, que nous partageons avec nos partenaires, qui est de l'ordre de l'engagement à alimenter et développer le tissu socioéconomique et socioculturel liégeois. D'ailleurs, l'apport de nos partenaires ne se limite pas à de l'argent ou même des compétences. Ils s'investissent également dans la sensibilisation de nos différents publics, notamment dans le milieu scolaire.

Edith :

Avant de vous rencontrer, j'ai eu un entretien très instructif avec Amélie Merrier, qui est experte en philanthropie.

Elle évoquait notamment l'idée que tout don implique un contre-don...

Frédéric Rossillion :

Bien entendu, le mécénat, et en particulier le mécénat collectif, génère des retombées positives pour l'entreprise. Cela contribue à forger leur identité et à donner du sens à leur travail, cela améliore leur visibilité et puis, cela permet aussi à la direction de faire du réseautage et de passer des bons moments... Mais, encore une fois, je pense qu'il y a quelque chose de plus. Pour le théâtre par exemple, nous nous enrichissons beaucoup de l'expérience managériale de nos partenaires et, en contrepartie, les chefs d'entreprise sont souvent très sensibles au décodage de la réalité que leur propose le regard artistique. Par exemple, récemment, un de nos artistes a été invité à faire un « talk about » dans une entreprise très innovante, très « à la pointe », très typée « Hi Tech ». J'ai le sentiment que ce qui a été précieux pour l'entreprise, dans cette collaboration, c'est de s'inscrire dans une histoire, dans un cadre plus large, dans le tissu culturel. C'est peut-être là qu'il faut chercher la réponse à votre question ?

Edith :

C'est en effet très éclairant. Avant de nous quitter, auriez-vous un message à transmettre aux étudiants et aux enseignants de HELMo ?

Frédéric Rossillion :

Soyez curieux ! N'ayez pas peur de franchir les portes du théâtre. Si vous pensez que c'est de la culture poussiéreuse, venez voir, ou surfez sur notre site, je vous garantis que vous allez changer d'avis !

Théâtre de Liège



Les Ateliers Melens & Dejardin

Un mécénat discret, mais très actif..

Les Ateliers Melens et Dejardin sont une entreprise familiale installée à Jupille-sur-Meuse depuis trois générations. Spécialisée dans la chaudronnerie et le travail du métal, elle s'est illustrée dans des collaborations audacieuses avec des architectes visionnaires et des artistes.

Mady Andrien, Arne Quinze ou Fred Eerdeken font partie des artistes qui leur font confiance. En région liégeoise, on peut voir leur travail un peu partout. Ce sont eux, par exemple, qui ont réalisé l'arc en métal qui soutient la statue du plongeur, à la pointe du port de yacht à Liège ou les arcs en aciers de l'artiste Bernar Venet qui se trouvaient sur la jetée à l'extrémité du parc de la Boverie et qui ont été emportés par les inondations cet été.

Gérard Dejardin, quoiqu'il n'en fasse pas étalage, est très actif dans le domaine du mécénat. Il est membre de Prométhéa depuis 2015 et dirige le collectif de mécènes co-légia depuis 2018.

Les Ateliers Melens et Dejardin sont candidats aux Caius 2021 pour le soutien financier et technique qu'ils ont apporté à plusieurs projets artistiques.

D'abord une histoire de famille...

Pour Gérard Dejardin, le mécénat est avant tout une histoire de choix personnel. « Mon père et moi, confie-t-il, avons toujours eu un goût et de l'intérêt pour l'art. Je me souviens que nous avons toujours côtoyé des artistes de près ou de loin ». Cette « fibre artistique » a fini par imprégner l'entreprise et fait désormais partie de son ADN.

D'ailleurs, depuis la première collaboration de l'entreprise avec une artiste — Mady Andrien en 1994 — la part d'activité de l'entreprise consacrée à des projets artistiques ou créatifs n'a cessé de croître.

Une fierté pour l'entreprise...

Avant d'être un soutien financier, le mécénat est avant tout un partage d'expérience pour Gérard Dejardin. « Les artistes permettent à nos employés de mettre leurs connaissances en valeur et de les appliquer à un domaine qui sort du cadre industriel. Souvent, c'est un vrai challenge. C'est intéressant parce que ce partage se fait dans les deux sens : nos employés sont fiers de leur savoir-faire, mais ils s'enrichissent également au contact des artistes.

Les contacts qui se créent deviennent parfois très étroits. Nous accueillons des artistes en résidence dans notre atelier, et nos employés se proposent comme guides lors des expositions... Pour l'entreprise, c'est extrêmement gratifiant : nous avons le sentiment d'être uniques ».



Les Ateliers Melens et Dejardin se sont vus décerner le Cailus de l'entreprise mécène de l'année.

Retrouvez leur interview sur LN24
↘ <https://bit.ly/3CnnNRH>